



À LA UNE

LA LETTRE OUVERTE À MAÎTRE AMAS

par l'**ADEPAPE 13**.

Depuis plusieurs mois, de nombreux anciens de l'Aide Sociale à l'Enfance alertent l'ADEPAPE 13, sur certains propos révoltants de Maître Michel Amas, avocat au Barreau de Marseille.

Nous avons visionné l'ensemble de ces vidéos diffusées sur internet. Nous avons lu l'ensemble des articles de presse. Nous sommes surpris et indignés par les jugements de valeurs émis quasi insultants à l'égard des jeunes accueillis en protection de l'enfance et les travailleurs sociaux. Ces propos nous paraissent indignes d'un avocat qui, fidèle à son serment, doit exercer avec dignité, conscience, indépendance, honnêteté et humanité.

Une fois de plus le système de la protection de l'enfance est pointé du doigt sur ses défaillances et ses limites en termes de prise en charge.

A titre d'exemple, et à notre sens, il est inadmissible d'entendre dans des vidéos visionnées des milliers de fois, que les M.E.C.S. sont des nids à virus, que « *Les enfants vont fuguer, ils vont se mettre en danger, heureusement il y a de moins en moins de train, du coup ils ne se feront pas écraser sur les trains* » Il est dommage, voire intolérable qu'un avocat, diffuse de tels clichés. L'éventualité d'un rationnement alimentaire est, par ailleurs, évoquée. Avec une écoute attentive, nous pouvons supposer que ces prises de parole relèvent bien de la rhétorique, métaphores et



lexique minutieusement mobilisés. En effet, Me Amas, conscient de son public composé de parents dénonçant des placements abusifs de leurs propres enfants etc., ne semble pas hésiter à alimenter un certain sentiment de crainte.

Non, M^e AMAS, tous les enfants accueillis par la protection de l'enfance ne sont pas systématiquement victimes de violences tels que les viols ou autres. Il est dangereux d'inciter à penser que l'exhaustivité des structures d'accueil seraient des espaces dévastateurs au sein desquels les travailleurs sociaux, communément nommés éducateurs spécialisés, seraient insouciantes. Ne vous en déplaise, nombreux sont les éducateurs qui continuent à préserver l'intérêt supérieur de l'enfant en ce temps de crise sanitaire nationale, en se

dépêtrant avec les moyens sanitaires disponibles pour assurer les accompagnements et les éveils des enfants.

Selon nous, un métier méritant reconnaissance et mérite.

Il est temps de cesser ce carnage, conscients de votre influence sociale, M^e AMAS, notamment sur les réseaux sociaux, les anciens de l'Aide Sociale à l'Enfance des Bouches-du-Rhône vous demandent, d'être vigilant sur vos propos afin de cesser cette stigmatisation, des enfants accueillis en protection de l'enfance, tout particulièrement en laissant penser que la violence, les abus sexuels et la négligence seraient le quotidien de ces enfants.

Nous nous tenons à votre disposition, Me AMAS pour un échange objectif et fructueux, et nous espérons vous rallier à cette noble cause....

Hamza BENSATEM
Président de l'ADEPAPE 13



TRIBUNE

Nous souhaitons communiquer une tribune que nous avons écrite en janvier 2020, mais n'avait pas été diffusée. Nous constatons malheureusement que lorsque nous sommes confrontés à des situations complexes au sein de l'ASE, nous recevons une vingtaine de demandes d'interviews alors que, lorsque nous souhaitons mettre en exergue des profils et actions positifs, silence radio...

Voici cette tribune :

Une semaine s'est écoulée depuis le reportage télévisé diffusé sur M6 « Les Mineurs en Danger » de Zone Interdite. L'Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies à la Protection de l'Enfance des Bouches-du-Rhône (ADEPAPE13) a été la première association de représentation des anciens de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) à réagir.

En application de l'article L.224.1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, l'ADEPAPE a pour vocation et pour mandat de venir en aide moralement et matériellement aux personnes admises ou ayant été admises à l'ASE. Elle est gérée uniquement par des bénévoles dont beaucoup sont des « anciens de l'ASE ».

Il est pour nous hors de question de nier, cautionner ou banaliser d'éventuels et minoritaires agissements devant être indiscutablement et fermement condamnés. En revanche, nous souhaitons utiliser justement notre droit de réponse et promouvoir les profils positifs d'anciens enfants accueillis dans le cadre de la protection de l'enfance. Nous sommes convaincus que leur succès est un exemple fort pouvant rassurer les « ex-accueillis », les encourager et les accompagner sur le chemin de la réussite.

En promouvant ces 8 profils des sortant de l'ASE, l'ADEPAPE souhaite œuvrer avec objectivité contre la facilité de la caricature et la stigmatisation injuste de ces enfants.

1. MÉLISSA

« Ancienne étudiante de l'Aide Sociale à l'enfance, je m'appelle Mélissa et j'ai 22 ans.

Je tiens à faire le plus bel éloge qu'il soit au système de protection de l'enfance français.

Je suis aujourd'hui plusieurs fois championne de France, présidente de plusieurs associations, étudiante en quatrième année de droit, titulaire de divers autres diplômes relatifs aux enfants, connue comme oratrice et candidate aux élections municipales qui arrivent.

Si aujourd'hui, je suis cette femme, c'est grâce à notre pays, il m'a toujours aidé et m'a soutenu comme s'il était mon propre parent. La France a réalisé chacun de mes

rêves, en faisant de moi non pas une enfant stigmatisée telle que pointée du doigt au sein des médias, mais une femme qui a laissé des traces, et qui continue d'avancer dans le but de légiférer pour faire entendre la voix des enfants placés : mes frères. »

2. OSMAN

« Osman CAMARA, 20 ans arrivé de la Guinée en France en 2015. Je suis de ceux qu'on appelle dans le jargon, un MNA : Mineur Non Accompagné. Je suis étudiant en BTS en Transport Logistique. J'ai été pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance dans un Foyer de Jeunes Travailleurs. Je suis actuellement en Contrat Jeune Majeur. L'ASE continue de m'accompagner dans mon projet de devenir un gestionnaire de transport. J'estime que l'ASE m'a aidé dans mon projet de formation. »

À la suite de mon comportement exemplaire, j'ai obtenu la Légion d'honneur en 2017. Tout comme mes amis, j'ai été très touché par le reportage de M6. J'aimerais enfin en finir avec l'image misérable des MNA en France. »



3. AURÉLIE

« J'ai la chance de bénéficier d'un Contrat Jeune Majeur. Un amour avec l'Aide Sociale à l'Enfance qui dure depuis bien longtemps. Le 5 octobre 2012, âgée alors de 12 ans et demi, j'ai été prise en charge en famille d'accueil. »

En effet, forte de caractère et fugueuse, je voulais à tout prix quitter mon environnement familial afin de m'épanouir.

Cette femme, l'assistante familiale, a été la lumière dont j'avais tant eu besoin, un modèle maternel. L'ASE a été mon ange-gardien et l'École de la République reste ma porte de sortie pour réussir.

Mes études me tiennent énormément à cœur. Nos choix doivent refléter nos espoirs. À mon sens, cette émission sur M6 n'est rien d'autres qu'une invitation au silence des enfants qui subissent des violences, ce n'est qu'une incitation à rester chez soi et à subir car apparemment l'ASE serait elle-même un cadeau empoisonné ... »



4. TONY

« Je m'appelle Tony, j'ai 23 ans. Accueilli à la protection de l'enfance à mes 18 mois, élevé comme si j'étais leur propre enfant, (je le souligne car je trouve ça super important pour la suite), j'ai reçu une très bonne éducation que j'inculquerai à mes enfants, si la vie me le permet. La suite est plutôt satisfaisante c'est une fierté pour mes parents et pour moi bien sûr. J'ai obtenu deux CAP dans le secteur de la plomberie et climatisation ainsi qu'un Brevet professionnel. Passionné par la boxe, j'ai décroché un titre de champion de France amateur en full contact et un second titre, champion du monde amateur en kickboxing. Un parcours assez réussi avec

une immense reconnaissance par l'amour et l'encadrement que j'ai eu tout au long de mon enfance.

Mon message pour mes frères et sœurs sans racine en famille ou en foyer : c'est de vivre sa vie et de ne pas juste la regarder, choisir sa voie et ne pas sortir de son chemin. Chacun son parcours, chacun sa vie mais on a tous des rêves et des ambitions que l'on peut tous réaliser, il suffit juste d'y croire plus fort que tout. Soyez reconnaissant. »



5. TONY

« Je m'appelle Tony, j'ai 16 ans et je suis placé depuis que j'ai 7 ans. Depuis petit, ma vie se passe très bien, j'ai une très grande complicité avec ma famille d'accueil, toute cette famille a une très grande importance dans ma vie. Si entre enfants placés nous pouvons avoir en commun une chose, c'est d'être stigmatisés et mal vus par la société. Des stéréotypes nous décriraient comme turbulents, impolis, sans avenir, futurs parents maltraitants, incapables d'avoir une vie de famille stable, au fond du trou,

refourgués à l'État... Aujourd'hui, je me bats contre ces clichés qui se véhiculent dans la société à notre sujet. Des stéréotypes absurdes et relevant du conformisme des personnes qui ne vont pas chercher plus loin que le bout de leur nez. Je ne corresponds pas à ces images, les autres enfants placés non plus ! Malgré mon jeune âge, je me mobilise afin de faire connaître ma démarche de dé-stigmatiser le monde de la protection de l'enfance. »



6. CYNTHIA

« Je me présente, Cynthia 24 ans. Je fais partie de la Commission Jeunes de l'ADEPAPE, une association qui, comme ses initiales nous l'indiquent, a pour vocation de soutenir les personnes accueillies par la protection de l'enfance à un moment de leur vie. Ayant un parcours de vie assez atypique, j'ai bénéficié d'une prise en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance lorsque j'étais adolescente. Pourquoi n'aurai-je pas plus de chances que les autres (ceux qui ont eu la chance d'avoir leurs parents comme vrais référents afin de construire leur future vie d'adulte) ? Cette différence ne m'a pas empêché de me relever, de panser mes blessures du passé et d'avancer. Tout cela m'aurait été impossible si je n'avais pas été accompagnée. En effet, déscolarisée dès 16 ans à la suite d'un contexte familial tendu et de nombreuses années chaotiques avec le corps enseignant, j'ai bénéficié d'un Contrat Jeune Majeur de mes 18 à 21 ans. Je suis aujourd'hui en 3ème et dernière année de Licence de Littérature et Civilisation Étrangère Spécialisée en Anglais à l'Université, soutenue dans mon parcours de reprise par l'ADEPAPE. De plus, je travaille comme agent vacataire pour le service Jeunesse de la Mairie de Toulon. Ainsi, je me présente en mars prochain au concours d'adjoint administratif dans le but de rejoindre

la fonction publique, afin de remplir les missions éducatives qui me tiennent tant à cœur. »



7. ALEXANDRE

« Je m'appelle Alexandre, j'ai aujourd'hui 23 ans. J'ai été accueilli par l'ASE à l'âge de 15 ans, mon placement a duré 7 années et j'ai pu avoir la chance d'acquies un Contrat Jeune Majeur.

Aujourd'hui je considère que mon accueil en M.E.C.S. (Maison d'Enfants à Caractère Social) a été une chance pour moi. Cela m'a permis d'évoluer humainement, par les diversités (origines, religion...) ainsi que les différents parcours des jeunes et enfants qui y sont accueillis. Je souhaite profondément que l'accompagnement que j'ai pu avoir se réalise pour tous.

A l'adolescence, j'ai commencé des études en architecture. Je me suis rendu compte par la suite que ce métier ne me correspondait pas, le droit à l'erreur m'a permis de changer de voie pour m'orienter par la suite vers une formation en Restauration sous forme d'apprentissage. Le Contrat Jeune Majeur m'a permis de poursuivre cette formation et d'obtenir un CAP. À l'âge de 21 ans, j'ai dû quitter le système de l'ASE. Je garde toujours contact avec mes anciens éducateurs(trices) qui sont devenus ma famille. L'ADEPAPE m'apporte un soutien moral et un logement autonome pour la poursuite de mes études et obtenir un BAC.

Ce BAC me permet aujourd'hui de poursuivre mon projet d'intégrer la gendarmerie. »



8. KÉVIN

« Je m'appelle Kevin, j'ai 24 ans, je suis ancien de l'Aide Sociale à l'Enfance. Je suis diplômé d'un master en informatique. Je suis dirigeant fondateur de « Mon Ami Geek ».

Je souhaite aujourd'hui lutter contre la victimisation des anciens de l'ASE et prouver qu'il est possible, en ayant un parcours à l'ASE, de réussir et entreprendre. »



ACTUALITÉS

PARRAINAGE

A l'ADEPAPE 13, nous partageons la conviction qu'un jeune qui grandit dans les meilleures conditions possibles, entouré d'adultes bienveillants, sera un citoyen épanoui et responsable.

Nous lançons le parrainage des jeunes majeurs sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance dans les Bouches-du-Rhône !

A QUI S'ADRESSE LE PARRAINAGE ?

- Aux jeunes majeurs de 18 à 25 ans ayant bénéficié des services de la protection de l'enfance du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône souhaitant avoir un(e) parrain/marraine, pour s'appuyer sur une personne aidante dans une relation de confiance.

Contact : adepape13@hotmail.fr



L'ADEPAPE 13 a constaté durant cette période une hausse exponentielle des demandes d'aide urgence.

Pour Luna 22 ans, le confinement s'est avéré être une période difficile, et pour cause, elle a perdu son emploi. Ainsi, elle a contacté la M.E.C.S. qui l'a redirigée vers l'ADEPAPE 13. Elle nous explique : *« C'était dur un peu, elle (l'association) m'a aidé durant le confinement avec des colis alimentaire et le loyer. Les bénévoles me répondaient quand j'appelais. C'est gentil d'avoir été là, c'est bien, c'est un bon service utile. Actuellement, je suis en recherche d'emploi avec des rendez-vous à la Mission Locale et Pôle Emploi. »*

L'ADEPAPE 13 souhaite à Fatima et Luna de réussir dans leurs projets après ces récents événements.

[INSTANT BENEVOLE]

Ce mois-ci, nous vous présentons Annabella, 28 ans, anciennement pupille de l'état, étudiante en éducation spécialisée.

Annabella œuvre chaque jour, silencieusement, au sein de l'ADEPAPE 13 auprès des personnes accueillies à la Protection de l'Enfance. Elle nous confie : *« Humainement parlant, ces actions, qu'on a mené au sein de l'ADEPAPE pour ces jeunes en situation d'errance, m'ont bouleversée, parce qu'on voit la réalité de certaines sorties de l'ASE. Mais ça m'a aussi confortée dans le fait que l'ADEPAPE doit être une association encore plus reconnue auprès des 18-25 ans. Ces actions sur le terrain, nécessitant une mobilisation des compétences et capacités pluriprofessionnelles, ont fait évoluer ma pratique professionnelle, comme travailler avec un public différent. J'aimerais remercier l'équipe des maraudes mixtes de l'ADDAP 13 qui a été d'un grand soutien lors de cette crise. »*

Durant la période de confinement, Annabella cumulait les casquettes. De l'apprentissage et du bénévolat auprès de l'ADDAP 13 où elle secondait le service de grande précarité avec la continuité de ses études et le renforcement de l'équipe éducative à la M.E.C.S. la Reynarde tout en assurant l'accompagnement, les visites quotidiennes, les livraisons de colis alimentaires et de carnets de chèques services aux personnes accueillies par la protection de l'enfance se retrouvant en grande précarité et nécessitant le soutien de l'ADEPAPE 13. Actuellement : *« je suis épuisée »*.

#SITUATIONINÉDITE #ACTIONINÉDITE

Durant le confinement, l'ADEPAPE13 n'a pas fermé ses portes, a contrario les bénévoles étaient présents sur l'ensemble du Département chaque jour de la semaine. Ils sont venus en aide aux jeunes étant et ayant été accueillis par l'Aide Sociale à l'Enfance en grande difficulté.

Ça a été le cas de Fatima, 18 ans, ancienne de l'ASE. Elle s'est rendue au service d'Urgence Social (115) durant le confinement car sa copine ne pouvant plus la loger, elle se retrouvait en errance dans les rues de Marseille. A l'annonce de son âge, son interlocutrice lui dit : *« oui tu peux trouver une association qui t'aide [...] »*. Heureusement, la conseillère de la Mission Locale lui propose de contacter l'ADEPAPE 13 : *« Ils répondent du tac o tac. »*. En effet, l'ADEPAPE 13 lui est venue en aide avec un logement temporaire, signalant sa situation au Département des Bouches-du-Rhône afin de lui trouver une place au sein d'une structure d'accueil de l'Aide Sociale à l'Enfance. C'est aujourd'hui chose faite. Fatima se sent très bien, ses projets sont de passer son permis de conduire et avancer dans la vie, en devenant aide-soignante.

**ANNABELLA, NOUS SALUONS
AMICALEMENT ET RESPECTUEUSEMENT
TON DÉVOUEMENT.**

**C'EST GRÂCE À DES PERSONNES
MOBILISÉES COMME ANNABELLA QUE
NOUS POUVONS TOUS LES JOURS VENIR
EN AIDE AUX PERSONNES ACCUEILLIES
PAR LA PROTECTION DE L'ENFANCE.**

UN GRAND MERCI À TOI ANNABELLA !



SOUTENONS LE PROJET ODYSÉE !

Tom, Sophiane et Miguel ont décidé d'agir pour lutter contre le réchauffement climatique.

En se basant sur une étude suisse qui explique que planter des arbres contribue à diminuer les gaz à effet de serre, ils se sont fixés comme objectif de traverser la France du sud au nord en véhicule électrique, en s'arrêtant dans les centres de loisirs des villages pour apprendre aux autres enfants et jeunes à planter des arbres.

Leur odysée se fera en 13 étapes du 18 au 31 octobre 2020.



A chaque étape ils mèneront une séance d'animation auprès des enfants et des jeunes rencontrés, leur apprendront à planter des arbres et leur distribueront un livret de l'éco ambassadeur et des grainettes (véritables bombes à fleurs mellifères permettant de préserver les abeilles et la biodiversité).

Ils rencontreront à chaque étape des associations partenaires qui agissent dans le domaine de la solidarité ou de l'écologie. Ils seront hébergés et nourri par les habitants des communes traversées.

Le budget récolté sert principalement à l'achat des matières premières et des supports pédagogiques.



**OBJECTIFS : 500
ÉCO-AMBASSADEURS/ 15000
ARBRES/ 50000 GRAINETTES**

**SUIVEZ LES ET
SOUTENEZ LES !**

<https://www.amsp.fr/Notre-odyssee-pour-la-planete.html>

Youtube:

<https://www.youtube.com/channel/UCsItYuEqFhPO4V4PKAe9Fgg>

Instagram:

https://www.instagram.com/notreodyssee_pourlaplanete/

Facebook:

<https://www.facebook.com/odyssee.pourlaplanete.7>

 leetchi

<http://www.leetchi.com/c/notre-odysseepour-la-planete>

L'ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

DIRECTEUR-TRICES , RESPONSABLE DE SERVICES, CHARGÉ-ES DE MISSION, SONCEILLER-ÈRES TECHNIQUES : DANS CE CONTEXTE PROFESSIONNEL INÉDIT ET PARTICULIÈREMENT COMPLEXE QUE VOUS TRAVERSEZ :



La protection de l'enfance a été fortement impactée par le confinement, à des niveaux différents en fonction des services et des établissements. Aujourd'hui, même si l'on sait que le retour « à la normale » est incertain et sera sans doute long,

nous devons envisager la sortie de crise. L'encadrement, quel que soit son niveau dans l'organisation, aura fort à faire dans les semaines et mois à venir.

Des questions managériales inédites vont émerger, et d'autres questions, qui se posaient déjà avant, vont ressurgir avec force. L'exemple du télétravail en est une parfaite illustration.

Les salariés ou agents auront probablement un double besoin au moment de se retrouver. Le besoin d'extérioriser, de « purger » la charge mentale et le traumatisme, plus ou moins importants et très différents selon les personnes. Mais aussi, tout simplement, le besoin d'être à nouveau ensemble. D'autres par contre, pour ceux qui auront eu à s'adapter au télétravail, souhaiteront peut-être poursuivre selon cette modalité car ils y auront trouvé un équilibre plus satisfaisant.

Chaque collaborateur va revenir avec des expériences et ressentis différents. Des vulnérabilités psychiques, des désaccords sur les choix opérés par la hiérarchie, des mécontentements quant à la manière de gérer la crise et sa sortie, des besoins plus ou moins forts de reconnaissance et de valorisation... Ils auront aussi sans doute découvert, expérimenté et créé de nouvelles pratiques avec des résultats très positifs auprès des personnes accompagnées et souhaiteront qu'elles soient pérennisées.

Le travail ne pourra reprendre exactement là où il s'est arrêté. Certains projets seront reportés, revus

à la baisse en termes d'ambition, voire annulés. Ce qui ne manquera pas, là encore, de provoquer des réactions chez les collaborateurs concernés.

Les cadres vont donc avoir à faire face à toutes ces questions et sans doute à d'autres, inédites. Les cadres de proximité seront en première ligne, tout ne va pas se jouer qu'au niveau des directions. Il est nécessaire de s'y préparer. Psychologiquement (quels risques à mon niveau ? quelles réponses apporter ? quelles postures adopter ?...), mais aussi en termes d'organisation du travail. Des espaces d'expression et d'échanges dédiés à ces problématiques doivent être inscrits aux agendas. Il sera urgent de ne pas se précipiter à « produire ». Il sera nécessaire d'effectuer, dans la durée un bilan des effets du confinement : sur les personnes accompagnées, sur les liens entre les services et ces personnes, sur les professionnels, leurs habitudes de travail, leur pratique, etc.

Compte tenu de ces éléments l'Ecole de la protection de l'enfance propose l'ouverture d'ateliers « savoir appréhender la suite », alors que la période est à l'incertitude quant aux modalités et aux effets de la reprise.

Ces ateliers seront conçus comme des espaces de rencontre et de réflexion qui permettront de travailler, à plusieurs, chemin faisant, le déconfinement et « l'après ». Des apports formatifs seront proposés aux groupes de travail en fonction des problématiques soulevées dans les groupes. Ces ateliers devront produire des scénarios de réponse aux problématiques à venir, à partir de problématiques envisagées ou rencontrées. Il s'agit aussi de capitaliser et valoriser les expérimentations positives.



PUBLIC :

Cadres de la protection de l'enfance (collectivité territoriale ou association habilitée), ayant fonction d'encadrement hiérarchique ou fonctionnel (responsable de service, conseiller-ère technique, directeur-trice...)

OBJECTIFS :

Concevoir et mettre en œuvre une méthodologie du « déconfinement » et du bilan inhérent

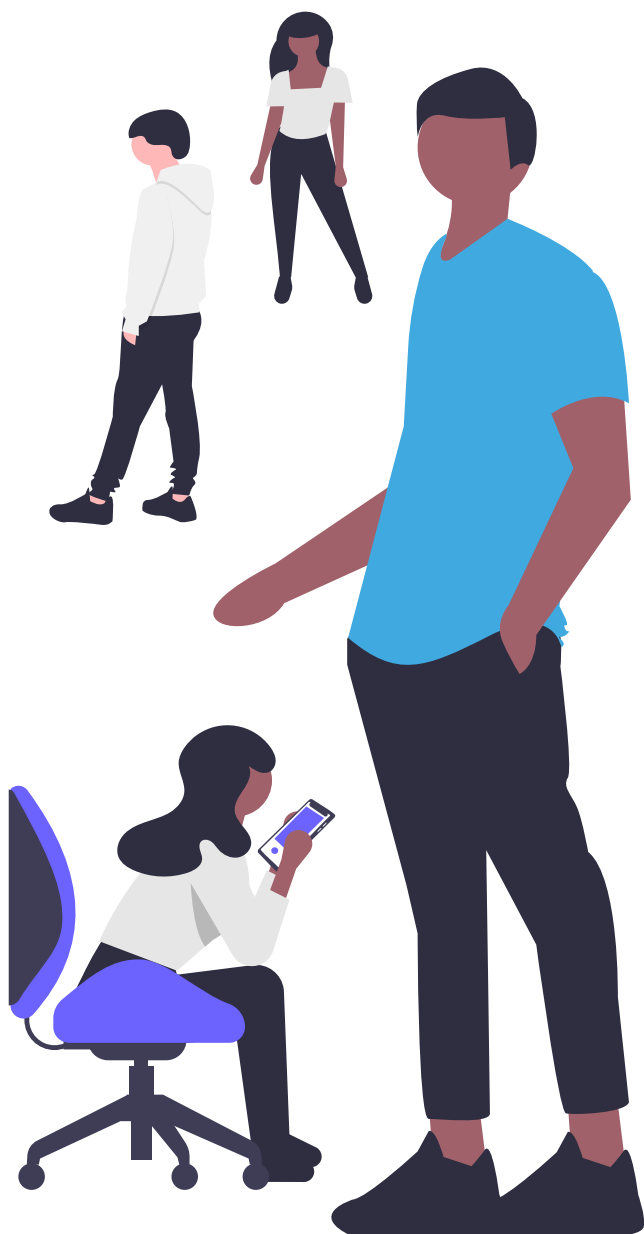
Capitaliser et valoriser les expérimentations menées pendant et après le confinement

Partager et évaluer les expérimentations

Développer les compétences et connaissances liées à la gestion de crise, au changement

Produire des scénarios de sortie de crise et de « l'après » transférables

Pour plus d'informations (modalités, calendrier et durée, évaluation, coût etc.), rendez-vous sur : <https://ecoleprotectionenfance.com/>



INTERRUPTION TEMPORAIRE

Cette période de confinement a exigé de nos bénévoles de très grandes dépenses d'énergie. Afin de « recharger nos batteries », sur décision du Conseil d'Administration, l'ADEPAPE 13 sera fermée du 27 mai au 10 juin 2020.

Cependant, pour toute urgence, nous restons joignables sur le téléphone de l'association par SMS seulement et nous vous rappelons que la dernière commission sociale aura lieu : le samedi 27 juin 2020 au local de l'association



Avec le soutien financier du



06 63 64 80 20



adepape13@hotmail.fr



adepape-13.pepsup.com



facebook.com/Adepape13



[ADEPAPE13](https://www.instagram.com/ADEPAPE13)



303, Corniche Président John Fitzgerald Kennedy,
13007 Marseille